



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 juin 2008

Le Groupe Agrica est co-désigné pour gérer le nouveau régime national de prévoyance et de santé des salariés de l'agriculture

Les partenaires sociaux de l'agriculture, sous l'égide de la FNSEA, ont signé le 10 juin un accord national qui met en place un régime de prévoyance et une complémentaire santé obligatoire pour les salariés non cadres de la production agricole, ce qui représente une population potentielle de plus de 200 000 personnes.

Le Groupe Agrica, à travers son institution dédiée à la production agricole, Agri-Prévoyance, a été co-désigné pour gérer ce régime.

Le Groupe Agrica, qui assure déjà la prévoyance de plus de 800 000 salariés du monde agricole et offre à ce jour une complémentaire santé à plus de 70 000 salariés de ce secteur (cadres et non cadres), a été choisi par les partenaires sociaux pour son expertise du dialogue social et sa connaissance du milieu agricole.

Cet accord prévoit un minimum de couverture en prévoyance (incapacité, invalidité, décès) et en santé pour les départements ou les régions qui ne disposeraient pas au 1^{er} octobre 2009 d'accords plus favorables.

Il s'agit d'un accord historique. En garantissant aux salariés agricoles une protection sociale comparable à celle d'autres secteurs, les partenaires sociaux créent un important facteur d'attractivité pour les métiers de l'agriculture.

«Cet accord constitue une belle avancée pour les entreprises et salariés de la production agricole et il permettra au Groupe Agrica de poursuivre son développement sur ce marché» déclare Marcel Jamet, directeur général du groupe.

A propos du Groupe AGRICA

Le Groupe Agrica est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du monde agricole en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Il compte plus de 1,4 million de cotisants, 156 000 entreprises adhérentes et 818 000 retraités. Agrica a réalisé un chiffre d'affaires de 394 millions d'euros en 2007 et gère plus de 5,7 milliards d'euros d'actifs. Il regroupe trois institutions de retraite, trois institutions de prévoyance et une société de gestion de portefeuille et fait partie des groupes majeurs de la protection sociale.

<http://www.groupagric.com>

Relations Presse : H&B Communication

Emilie Gay - Claire Flin / Tél. 01 58 18 32 47 e.gay@hbcommunication.fr